

**« L'emploi de la langue comme outil stratégique
dans le contexte de la mondialisation.
Ombres et lumières sur la francophonie ».**

A l'occasion du 400^e anniversaire de sa fondation, la ville de Québec accueillera en octobre le XII^e Sommet des chefs d'Etat francophones. Vingt ans après le premier sommet qui s'est tenu à l'initiative du Président François Mitterrand, à Versailles, en 1986, la définition de la place occupée par la francophonie va être une nouvelle fois posée. Au cœur de ce thème, l'utilisation des langues comme vecteurs de stratégie politique.

On pense naturellement à la compétition entre la francophonie et la civilisation anglo-saxonne, à l'anglais basique – dit Globish, pour global English, assez différent de l'anglais proprement dit – qui tend à submerger le monde. Submersion au niveau des affaires, mais aussi de la culture : les groupes de jeunes rockers français ne chantent pratiquement plus qu'en anglais. Dans cette ère culturelle anglo-saxonne, nul homme politique n'a jamais articulé une quelconque volonté stratégique dans ce sens, aucun projet institutionnel précis ne préside à ce formidable essor, comparable à celui du latin dans l'antiquité occidentale. Fortement soutenue par une action culturelle conquérante, par les innombrables centres culturels américains et britanniques, par le cinéma, la littérature, la télévision, ce déploiement irrésistible accompagne et porte les succès bien réels du capitalisme mondialisé, dominé par les multinationales anglo-saxonnes. Par extension, le concept de multinationale semble s'exprimer presque exclusivement en anglais. La mondialisation c'est l'anglais.

Au temps de l'Empire soviétique, Moscou avait tenté d'imposer le russe comme langue de travail et en Union soviétique et dans les pays satellites, écartant de ce fait la pratique généralisée dans les élites d'Europe centrale du français et de l'allemand. Alors que les Soviétiques étaient déjà largement conquis par l'anglais, l'effondrement du système a laissé une loque sur le rivage : la prétention des Russes à imposer leur langue.

Il est un autre cas auquel on pense peu : celui de l'arabe. Dans un monde musulman fort de 1 milliard d'habitants où l'arabe est la langue de la religion, seulement 320 millions sont arabophones, et encore dans une grande diversité de dialectes. Grâce à leur pétrodollars, l'Arabie saoudite en particulier et les Etats du Golfe, dans une moindre mesure l'Indonésie, ont entrepris une immense campagne d'arabisation à travers la construction de mosquées.

Les fondamentalistes musulmans, notamment les Salafistes utilisent l'arabe comme vecteur de conquête religieuse. Comme on peut le constater dans les affaires du Soudan et du Darfour, les Etats du Golfe utilisent largement l'arabe comme langue de développement stratégique, par le biais des associations de solidarité à caractère humanitaire. La Saudi High Commission, très liée à la famille royale saoudienne.

Cette stratégie repose sur la politique des « dons en contrepartie de mosquées ». Dans des pays qui ne sont pas arabophones, la mosquée reste le lieu privilégié de propagation de l'arabe. Deux exemples sont impressionnants : en Bosnie-Herzégovine où l'on parle normalement le serbo-croate, impressionne la densité du réseau de mosquées à Sarajevo, la capitale.

Après la guerre civile, au cours de laquelle la moitié des mosquées du pays ont été détruites entre 1992 et 1995, la Bosnie-Herzégovine a vu se multiplier les mosquées financées par les Etats arabes du Golfe persique. Ainsi la restauration de la mosquée Gazi Hrusev-Bey,

du nom du fondateur de la ville, a été restaurée avec l'aide de l'Arabie saoudite, via le Comité saoudien de soutien à la Bosnie-Herzégovine dirigé par le prince Fahd. Depuis 1995, à Sarajevo, plus de 150 mosquées ont été réhabilitées, voire bâties de toutes pièces.

Même phénomène au Niger, un des pays les plus pauvres du monde, où l'on ne parle que les langues locales et le français. Dans la capitale, Niamey partout des mosquées, bâties par les pays donateurs musulmans en échange de leurs subventions. Chaque investissement consenti par un pays arabe se paie en mosquées, toujours plus nombreuses.

Les constructions sont ici sans rapport avec la richesse du pays... Plus exactement avec sa pauvreté. Il faut retenir en particulier l'énorme mosquée centrale de Niamey, aux dimensions d'une grande cathédrale, qui se dresse au bout d'un espace sableux qui ressemble à un terrain vague. La Libye s'est pour sa part fendue d'une jolie mosquée verte, éclairée a giorno toute la nuit.

Deux pays disposent d'un véritable réseau linguistique ou culturel international couvrant plus de cent pays l'Allemagne, avec le *Goethe Institut*, et la Grande-Bretagne, avec le *British Council*. On note que ces deux institutions ne sont pas sous la tutelle directe de leur diplomatie.

Les Britanniques ont depuis longtemps bâti un réseau immense, mondial, autour du British Council The United Kingdom's international organisation for cultural relations and educational opportunities, promotion de la coopération culturelle, scientifique et technique entre la Grande-Bretagne et les autres pays. 233 sites dans 107 pays, 70 centres d'enseignement dans 53 pays, 1 189 000 heures de cours dispensées. Par ailleurs 3 millions d'écoliers sont scolarisés dans 2700 établissements agréés. Budget total : 551 millions Livres dont 195 sont des subventions d'Etat. Un exemple parmi d'autre du travail effectué : le Programme pour la paix (Peacemaking English project) délivre un enseignement de l'anglais à 50 000 soldats et policiers engagés dans des opérations de maintien de la paix. Autre exemple : la multiplication des « Cafés scientifiques ». Quant aux Américains du Nord, ils se sont investis dans la promotion de leur langue et de leur culture à travers un réseau également dense et puissant de centres culturels.

Le cas de la *United States Information Agency*, organe de la diplomatie américaine est plus clair : de 1956 à 1999, avant d'être dissoute, l'agence a été un pur vecteur de propagande dominé par la radio la *Voix de l'Amérique*.

Nous voyons donc que les grands pays ou groupes de civilisation se sont dotés de vrais instruments de développement linguistique dont les motifs diplomatiques sont à peine masqués.

La problématique de la francophonie

Non seulement la France n'est pas en reste, mais elle a inventé ce système de propagation de la langue et de la civilisation par le biais d'organisations culturelles. A travers le réseau des Alliances françaises et les écoles de son empire colonial - notamment les écoles missionnaires - la France a animé depuis le 18^e siècle une entreprise d'une ampleur exceptionnelle. Au maximum de l'extension impériale, dans les années 1950, le français était à la fois la langue de l'esprit, de la contestation, de la Révolution, la langue maternelle et la langue de travail pour des dizaines de pays répartis sur tous les continents, Afrique, Asie, Océanie, Caraïbes, tandis que quatre Etats européens reconnaissaient le français comme langue officielle. En y ajoutant le Québec, le Nouveau Brunswick, et dans une moins mesure la Louisiane, on peut soutenir que le français s'imposait comme langue universelle. La

francophonie – un concept inventé dans les années 1870 pour accompagner les conquêtes coloniales – pouvait se comparer avec l’anglophonie.

Depuis plusieurs décennies, les signes du déclin se multiplient. Pourquoi cet affaissement ? Une cause objective : la terrible saignée de la guerre de 1914-1918. Les Britanniques ont subi cette épreuve mais ils ont été relayés par les Américains et les Etats du Commonwealth, même quand ils se sont éloignés du Royaume Uni comme l’Inde et le Pakistan

Le déclin n’est pas seulement une question de démographie, les causes sont plus profondes.

En premier lieu, le français a été la langue de la conquête outre-mer, de la mission civilisatrice. Cette langue est liée au passé, à un passé considéré par beaucoup comme détestable. En Afrique, le français a été et – d’une certaine manière – reste le vecteur de la colonisation territoriale et culturelle. Tant et si bien que plusieurs de « nos » anciennes colonies, le Viêt-Nam et Madagascar, se sont empressés d’oublier le français. Le phénomène a été aggravé par les dérives de la politique dite de « Francafrique », ossaturée autour d’interventions à caractère barbouzard pour maintenir en place des élites politiques discréditées par la corruption. Une politique dont on n’a d’ailleurs pas fini de souffrir, comme le démontre l’éviction récente du Secrétaire d’Etat à la Coopération Jean-Marie Bockel, coupable d’avoir mis en cause l’organisation politique de la coopération.

Ces antécédents pèsent de façon très négative sur la place du français comme langue internationale, et, par conséquent, sur la stratégie de la francophonie.

Une politique, une économie et une dynamique industrielles insuffisantes aggravent les choses.

Le cas de la Communauté européenne est à cet égard symptomatique : le Royaume Uni est très minoritaire au plan de la population, mais il tend à tout envahir dans les rapports de travail. 40% des documents de la communauté sont rédigés directement en anglais, contre 15% il y a dix ans.

Au-delà d’un discours en apparence volontariste, on doit constater l’indifférence réelle de l’administration française quant à l’emploi massif de l’anglais face à un français défaillant. Bernard Kouchner, le ministre des Affaires étrangères, va jusqu’à considérer que le français n’est plus si utile pour les diplomates français. Et certains parlementaires européens de s’interroger sur la nécessité et l’opportunité de maintenir un système de traduction simultanées au Parlement de Strasbourg.

Nous sommes entrés dans une nouvelle problématique dominée par la trilogie Culture, Economie, Mondialisation. Dans ce monde s’impose une langue dominante, le Globish, escorté par dix langues centrales dont le français, en première ligne, mais aussi. l’arabe, l’espagnol, le portugais, le russe, le groupe des langues indiennes, le persan, le chinois, etc. Pour les francophones l’enjeu est désormais d’éviter la provincialisation du français, d’éviter la domination d’une seule langue.

Les atouts d’une stratégie

On se lamente sur le recul de la francophonie, mais le plus étrange est que la francophonie dispose de beaux et solides atouts pour assurer son avenir.

Dans le monde, la promotion et l’enseignement du français sont assurés par un formidable réseau d’une rare densité, soit 430 Institutions présentes dans 150 pays. Soit cent cinquante établissements qui coûtent, frais de personnel compris, moins que le budget de l’Opéra de Paris. Aux 151 Instituts français et Centres culturels relevant directement des

ambassades s'ajoutent les 283 Alliances françaises, toutes placées sous un statut associatif de droit local, mais bien subventionnées par la France.

De 70 000 à 80 000 professeurs de français à l'étranger, qui sont loin d'être tous français, mais sont très soutenus par les services culturels des ambassades de France. Ils dispensent leurs connaissances auprès de 400 000 « apprenants », 1 500 000 heures de langue auprès de 170 000 étudiants. Ce qui en soi n'est pas énorme puisque le ratio annuel est inférieur à 10 heures par étudiant.

Un exemple parmi d'autres : le service culturel français de Niamey au Niger assure par le biais de l'association Contrechamp le soutien pédagogique et la coopération à l'Institut de formation IFTIC - l'École de journalisme locale couvrant une large partie des Républiques francophones d'Afrique centrale.

D'un point de vue strictement scolaire la toile culturelle française est impressionnante. Pour les seuls établissements scolaires, 240 000 élèves français et étrangers sont scolarisés dans plus de 400 établissements primaires et secondaires répartis dans 125 pays et homologués par le ministère français de l'Éducation nationale. Ils sont souvent si réputés qu'il est parfois difficile d'y trouver une place.

Non moins important est le réseau de l'AEFE l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), établissement public national à caractère administratif, placée sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères. 160 000 élèves, dont 69 000 français sont inscrits dans 251 établissements. En outre, bien qu'indépendante du réseau AEFE, la Mission laïque veille sur son propre réseau, plus spécialement destiné à « accompagner les grandes entreprises françaises « dans leur politique d'expansion internationale et de renforcement de leur présence économique en dehors de nos frontières, en scolarisant les enfants des cadres expatriés, pendant des périodes limitées ». Association française loi de 1901, la Mission laïque veille sur un réseau de 86 établissements écoles, collèges, lycées implantés dans 35 pays et fréquentés par plus de 30 000 élèves, dont 83% d'origine étrangère.

Fondé sur des principes de tolérance et de laïcité, d'échanges et de connaissance mutuelle, ce réseau qui couvre un large spectre constitue selon la définition du Ministère des Affaires étrangères « un outil de médiation culturelle, une plate-forme pour le débat mondial des idées, un instrument de promotion de la diversité culturelle dans toutes ses formes d'expression, et un partenaire de coopération qui contribue au développement culturel et artistique dans de nombreuses régions du monde. »

Pourtant certains n'aiment pas ce réseau français, tel le Sénateur UMP Louis Duvernois. Dans un rapport rédigé en décembre 2004 pour la Commission des affaires culturelles, il ne recule pas pour écrire :

« Ce réseau culturel nous a bien servi. A l'époque, dans les années 40, il s'agissait de retrouver notre place sur la scène internationale. Aujourd'hui, la France n'a plus les moyens de ses ambitions. Le problème est donc d'abord financier : il faut trouver des solutions de remplacement en faisant notamment appel au partenariat privé pour entretenir ce "fonds de commerce". D'ailleurs, je ne serais pas choqué qu'on ferme 30 à 40 % des CCF » !

La France a-t-elle encore une diplomatie culturelle ? On peut en douter, s'exclame l'hebdomadaire *Télérama* dans une enquête placée sous le titre « démission diplomatique » (23 mars 2005). La situation n'a guère changé depuis l'arrivée à l'Élysée de Nicolas Sarkozy.

Pour être complet, on doit ajouter à ce tableau le réseau de la coopération militaire française qui relève désormais du Quai d'Orsay et non plus du Ministère de la Défense. Les missions de coopération militaire françaises sont présentes dans 141 pays, toujours en liaison avec les ambassades de France.

Un exemple fort est avancé par le général de Corps d'armée Emmanuel Beth, directeur de la Coopération militaire et de défense au Ministère des Affaires étrangères¹ :

« Il y a , note-t-il, une demande aiguë d'utilisation du français en milieu militaire. Nous avons déjà enregistré la présence de 3000 stagiaires de longue durée dans des écoles à vocation militaire pour l'ensemble du continent africain... L'École du maintien de la Paix mise sur pied avec onze partenaires – parmi lesquels la France, le Mali, les Etats-Unis , le Royaume Uni, l'Allemagne, la Hollande, l'Argentine- sera installée à Bamako en milieu francophone, de même que l'école de déminage ouverte au Bénin. La langue française est porteuse d'apaisement, de dialogue, de négociation, dans le respect des particularismes locaux, à l'inverse de l'univers anglo-saxon plus manichéen. Cette image de la francophonie va bien au-delà des définitions habituelles. »

Le principal atout de la francophonie reste cependant l'émergence de multinationales françaises, Carrefour, Total, l'Oréal, Veolia, Danone, Bouygues, SANOFI, AREVA, dont les états-majors et l'encadrement principal sont censés s'exprimer en français. Chez Total Lubrifiant à Hong-Kong, la manager est une francophone qui s'exprime principalement dans notre langue, même si la plus grande partie de ses échanges commerciaux est en anglais. Et en chinois, naturellement.

L'exemple de Veolia est encore plus caractéristique puisque le groupe désormais fort de 350 000 personnes est implanté dans le monde entier. Un cadre de très haut niveau, dont le champ d'action s'étend au monde, nous confie :

« La langue de travail au niveau de l'Etat-major est le français, exclusivement. Toutes les notes de service à ce niveau sont rédigées en français, même si nous voyons apparaître des notes bilingues ».

Ces exemples sont d'autant plus intéressants que sur ce plan, les multinationales françaises jouent sur le même terrain que leurs homologues anglo-saxones. Pour ne pas dire qu'elles leur tiennent la dragée haute, et pour le volume d'affaires, et pour l'usage du français comme langue de travail, même dans les pays non francophones.

Et pourtant, on continue à s'interroger : une nouvelle expansion du français est-elle souhaitable ? La politique étrangère française peut-elle encore utiliser la francophonie comme outil de la diplomatie ? La francophonie peut-elle perdurer en dehors de la diplomatie française ?

Sans tenir vraiment compte de l'existant, pour imposer ses marques, comme de coutume la France a créé des institutions aux allures d'usine à gaz, des institutions qui prennent le pas sur les outils en prise avec la réalité. Le monde anglo-saxon parle avec des capitaux, des exportations, des prises de participation, des multinationales, alors que la France s'appuie sur des machins plus ou moins compliqués.

C'est un défaut caractéristique des pouvoirs publics français que de tenter de résoudre un problème en créant une institution. Puisqu'elle existe, on croit que la difficulté est surmontée, et voici qu'on s'engage dans des manœuvres politiques compliquées pour que vive l'institution et bientôt pour la justifier afin qu'elle survive. Le cas de l'OIF, Organisation internationale de la Francophonie, est caractéristique : inventée par le Président François Mitterrand, sans doute et pour organiser la coopération avec les économies pauvres de l'ère

¹ Au colloque « l'avenir de la francophonie », 13^e conférence stratégique annuelle organisée les 7 et 8 mai par l'IRIS – Institut des relations stratégiques internationales (Pascal Boniface) avec le soutien de l'Organisation internationale de la francophonie – Organisation internationale de la Francophonie - , du Monde, de RFI et de TV5 monde.

francophones, et pour mobiliser dans ce sens les économies francophones riches, l'Organisation a été pervertie au point de devenir une sorte d'ONU bis dirigée par la France, au profit de la France. En clair, il s'agissait de donner au Président Chirac une stature internationale plus large que la France métropolitaines. Dans ce sens on peut presque considérer la francophonie comme un leurre.

Il suffit pour s'en convaincre d'écouter les responsables « militaires » de la francophonie. Écoutons par exemple le général de Corps d'armée Emmanuel Beth, qui affirme en substance² :

Le thème Paix et sécurité tend à prédominer dans les objectifs des institutions francophones : la prévention des conflits précède désormais la gestion de la coopération. L'Organisation internationale de la francophonie joue un rôle accru de depuis le développement de la multilatéralisation au cœur de laquelle se trouve la question de la paix et de la sécurité. La présence politico-militaire des institutions francophones s'affirme par le biais des opérations de « maintien de la paix ». L'Organisation internationale de la francophonie se manifeste plus spécialement dans le volet non militaire. La francophonie apparaît comme un vecteur de retour à l'Etat de droit.

La francophonie, un leurre ?

Dès lors, la francophonie n'apparaît-elle pas finalement comme un leurre, utilisé pour masquer de nouvelles ambitions où la langue n'a que faire ? Une nouvelle philosophie de la francophonie, d'essence beaucoup plus stratégique n'est-elle pas en train d'émerger ? La langue n'est plus seulement un outil de développement économique, elle devient un facteur fondamental de la diplomatie active.

Depuis son invention après 1870, la définition de la francophonie a longtemps été strictement culturelle, elle ne se référait qu'à l'apprentissage de la langue par les élites. Le contenu politique n'apparaît vraiment que lors des discussions initiées par le Président Mitterrand au premier sommet de Versailles en 1986.

Cette conception stricte gèle la francophonie jusqu'à la Charte de Hanoï en 1997. Sous l'impulsion de son nouveau Secrétaire général, l'Égyptien Boutros Boutros Gali, l'organisation évolue, passant du pôle ancien, une organisation para étatique dont la France était le cœur, à une nouvelle francophonie détachée de la France. On sort du concept d'une organisation dominée par le principe de l'Etat national.

Dès lors un glissement apparaît : jusqu'alors nous restons bien dans le registre de la francophonie outil de la diplomatie française, héritière et continuatrice de la Communauté française imaginée par le Général De Gaulle lors de la décolonisation octroyée en 1960. Les différentes réunions au sommet qui ont donné un contenu supplémentaire à la francophonie vont provoquer un glissement progressif et du concept et des institutions.

Pour imposer la réalité et l'utilité de son existence, l'Organisation internationale de la francophonie enfourche donc ce nouveau cheval de bataille : l'action purement politique au niveau international, axée sur la prévention des conflits impliquant certains de ses membres. Cette orientation vers la prévention des conflits locaux paraît bien éloignée de la mission initiale purement culturelle. L'OIF devient à son tour une institution internationale, une sorte de « para ONU » francafricaine pour la grande satisfaction des hommes politiques français, bien éloignée de la question linguistique commune. D'une certaine manière, cette dérive contribue à troubler l'image de l'Organisation internationale de la francophonie. Ainsi, sous un prétexte en soi louable, c'est la question de la francophonie qui se trouve obérée.

² Au colloque précité

Cette défense de la francophonie par des institutions internationales spécifiques pèse lourdement sur la stratégie d'emploi et de diffusion de la langue. Pour beaucoup de pays qui adhèrent à l'Organisation internationale de la francophonie, l'organisation peut apparaître comme un outil diplomatique propre à la France, où les autres n'ont guère leur place.

En vérité, la francophonie s'inscrit toujours dans le complexe de Fachoda, comme un instrument destiné à bloquer l'adversaire, le fixer sur ses positions, lui interdire l'accès du Pré carré. Etant entendu que l'adversaire est forcément anglo-saxon. Le combat pour la francophonie est tout entier marqué par cette attitude, au demeurant non dite.

Le gaullisme a voulu la francophonie pour sauver l'Empire... Pour sauver la communauté des Etats francophones. Mais en soi, en tant que monument linguistique, la francophonie n'avait pas d'intérêt intrinsèque : négligeant le facteur d'expansion économique, pour le Général De Gaulle et ses affidés il s'agissait d'assurer la sécurité de la France, et avant tout la sécurité de ses approvisionnements énergétiques. Attitude défensive à l'opposé de la volonté économique expansionniste qui promeut naturellement l'anglais. Homme d'Etat du passé, le Général De Gaulle était convaincu que cette sauvegarde passait par la constitution d'un glacis d'Etats affiliés, francophones évidemment pour qu'ils restent attachés à l'ancienne métropole. Animé par Jacques Foccart, un réseau occulte était chargé d'assurer la cohésion et la perpétuation de l'ensemble.

Après De Gaulle le paysage s'est très sensiblement modifié. En passant sous la férule chiraquienne, la francophonie s'est pervertie en système de collecte de fonds en faveur de ses partis politiques, les motifs spécifiquement stratégiques sont passés au second plan. Alors que le monde anglo-saxon investissait le monde, alors que les Etats-Unis supplantaient le Royaume Uni comme moteur, la France et la francophonie se sont repliées sur elles-mêmes, on a assisté à une modification fondamentale des motivations stratégiques. La France reste avant tout intéressée par elle-même, la francophonie est le cadet des soucis de la Présidence. Avant hier, il s'agissait de sauver les lambeaux de l'empire ; hier de permettre à nos Présidents de s'assurer une stature internationale. L'ère sarkozyste s'inscrit dans cette lignée Celui-ci, on ne sait pas encore...le passage du gaullisme au chiraquisme, et aujourd'hui au sarkozisme :

La révélatrice affaire TV5 Monde

Le problème de toutes ces structures est qu'elles sont tournées vers un usage au service exclusif de la diplomatie française, sans vraiment tenir compte des autres Etats souverains francophones. Sauf dans le discours. L'affaire TV5 démontre que Paris n'est toujours préoccupé que par la France, pas par la francophonie.

TV5 est un réseau de télévision codétenu par la France, la Suisse, le Canada et la Belgique, essentiellement distribué par le câble et internet dans le monde entier. Les programmes sont fournis par les principaux partenaires : les télévisions publiques francophones, c'est-à-dire outre la France, la Belgique, la Suisse et le Québec.

Dans le louable souci d'économiser les fonds publics, à l'été 2007, Nicolas Sarkozy décide de bouleverser l'audiovisuel extérieur, à dire vrai très dispendieux : 360 millions d'euros. On mettrait sous un même chapeau TV5, qui n'est pas française mais francophone, France 24 qui appartient à TF1 et France Télévisions. Dans le sac serait également placé RFI, radio-France Internationale, qui dépend à la fois du ministère des Affaires étrangères et de celui de la Culture. Pour formaliser ce coup de balai, Sarkozy charge son conseiller culture et audiovisuel d'alors, George-Marc Benamou, de pondre un rapport. Il est proposé au gouvernement français de créer un pôle audiovisuel mondial placé sous l'autorité exclusive de la France. Le nom d'un Président est avancé, Alain de Pouzilhac, il serait flanqué par

Christine Ockrent, compagne du ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner. Ce projet ne tenait évidemment pas compte du partage des pouvoirs et des prérogatives avec les autres pays. Il est clair que dans ce cas de figure, la francophonie n'est bien qu'un prétexte, un leurre, un habillage. Paraît bien oubliée, voire effacée des tablettes, la mission première de TV5, qui est la promotions de la francophonie et non du seul français. Réactions totalement négatives, des partenaires francophones de TV5 d'abord : ils trouvent la France bien arrogante de vouloir régenter une institution qui ne lui appartient pas. Quant à *France 24* qui appartient à la fois au privé et au secteur public et qui est trilingue (français, anglais et arabe), elle prend assez mal que Sarkozy veuille la mettre sous tutelle et la réduite au français.

Ces palinodies nous indiquent qu'il n'est pas certain que la France et la francophonie disposent d'une véritable stratégie capable de maintenir le français au niveau mondial, dans une vraie compétition avec l'anglais sous sa forme édulcorée, le Globish.

Et, au delà se pose une question terminale : l'ère linguistique et l'ère de civilisation doivent-elles se recouvrir ? Une direction politique unique est-elle nécessaire pour utiliser au mieux une langue comme outil stratégique ? Notre esprit français dit « rationnel » semble nous l'imposer, la réalité ne corrobore pas forcément cette pseudo nécessité.